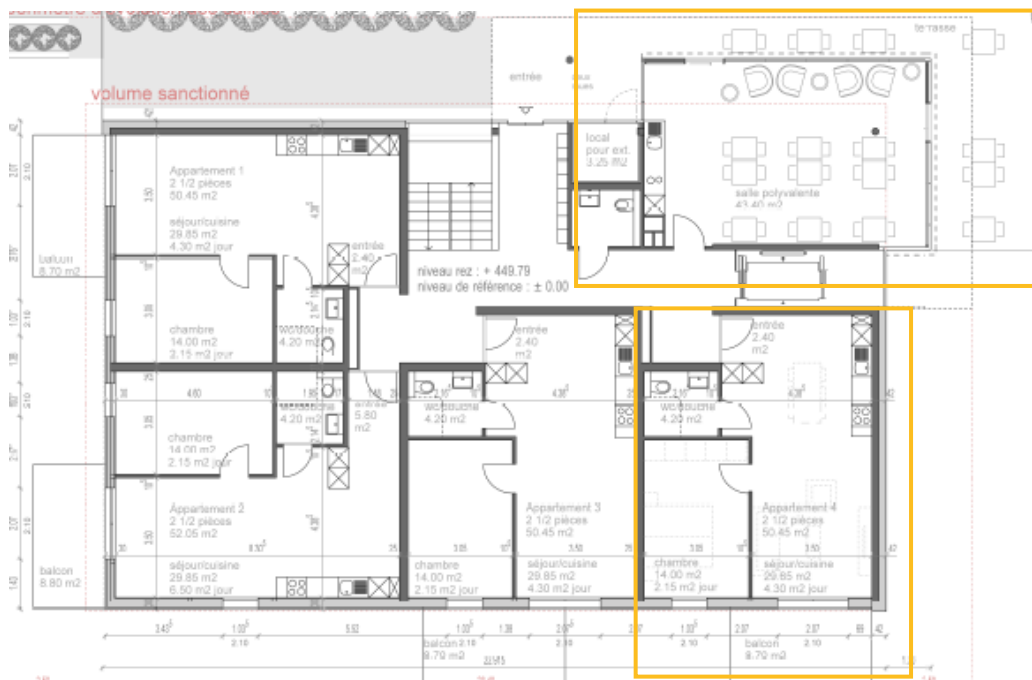


Description des appartements et des locaux annexes

Les appartements sont composés de 2,5 pièces pour une surface d'environ 50 m². Ils sont équipés d'une cuisine agencée et d'une salle de bain avec douche, ces équipements étant accessibles pour les personnes à mobilité réduite (norme SIA 500).

Des aménagements peuvent être mis en place pour les personnes en situation de handicap de la vue (aménagement basse-vision).

Chaque appartement dispose d'un balcon ou d'une terrasse et d'une cave d'environ 5 m².



Salle de bain

Les salles de bain des appartements sont aménagées avec des installations d'aide à la mobilité (barres d'appui et de transfert) selon les besoins et/ou sur demande des locataires.

Locaux communs

- une salle d'environ 45 m² équipée d'une cuisine avec un accès direct à une terrasse
- un WC handicapé
- une buanderie.

Un passage couvert et fermé à l'est du bâtiment relie l'immeuble au Clos.